Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260528-C_2026_042-DE

Conseil Communautaire du 21 mai 2026 Délibération n°C_2026_042

L'an deux mille vingt six, le vingt et un mai à 18 heures 00 le Conseil Communautaire légalement convoqué le 15 mai 2026, s'est réuni à siège OBC - Malestroit sous la présidence de Mme Gaëlle STRICOT

Séance publiée le : 15 mai 2026

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 49

Etaient présents (45) :
STRICOT Gaëlle, COWET Vincent, GENOUEL Fabrice, HOURMAND Sylvie, MARCY Christelle, GUEGAN Rozenn, NAEL David, LE POGAM Marion, HERVE Muriel, GUE Thierry, JOSSE Pascal, FEUTELAIS Pierrick, MARTIN Dominique, DE CHABANNES Alain, LORIOT Viviane, TARLET Raphaël, GICQUEL Erwan, JEHANNIN Pascal, HOUSSIN Yvette, METAYER Cassandre, QUESNEL Maxime, RENIMEL Pascal, RODRIGUEZ Paul, FLAGEUL Marie, GUILLEMOT Sylvie, VAUCELLE Eric, GICQUELLO Bruno, GUIHARD Jean-François, HANGOUET Françoise, ROUGIE Alexandre, YHUEL Yann, BALAC Loïc, GOURMIL Nathalie, CHEDALEUX Sylvie, HOUEIX Marie-Claude, HURTEBIZE Didier, BONCHE Nancy, BRAUD Maurice, HERRY Marie-Hélène, BOULO Ludovic, BOUDART André, GOIRAND-COTAR Sylvie, LE GOUE Mickaël, GUYOT Tony, MONNIER Gaël

Absents ayant donné pouvoir (2) :
PIEL Mickaëlle donne procuration à COWET Vincent, GUILLERME Gwen donne procuration à STRICOT Gaëlle

Absents excusés (2) :
BELLEC Patrice, MICHEL Rémi

Secrétaire de séance : M. Alain DE CHABANNES

Objet : - Administration générale - Désignation de représentants - PETR Pays de Ploërmel

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Pays de Ploërmel – Coeur de Bretagne est un syndicat mixte composé des membres de 2 EPCI (OBC – Ploërmel Communauté) regroupant 56 communes.
Il a pour objet d'exercer les compétences suivantes :
- élaboration, animation, gestion et actualisation du SCOT,
- pilotage et animation du Contrat Local de Santé Est Morbihan et le Conseil Local en Santé Mentale
- l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie locale de développement du programme LEADER,
- le pilotage et l'animation du Conseil de Développement
- l'animation et l'élaboration d'un plan d'actions relatifs à la structuration de la filière bois,
- Le développement de la maison numérique du patrimoine.

Conformément aux statuts, le Comité Syndical, organe délibérant et décisionnaire, est composé de 5 membres titulaires, et 5 membres suppléants pour chaque EPCI.

Ainsi, le conseil communautaire est invité à désigner 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, pour siéger au sein du comité syndical.

Ont été désignés :
- membres titulaires : Sylvie CHEDALEUX, Vincent COWET, Rozenn GUEGAN, Marion LE POGAM, Alain DE CHABANNES
- membres suppléants : Christelle MARCY, Sylvie HOURMAND, Pascal RENIMEL, Thierry GUE, Tony GUYOT.

Le Conseil communautaire est invité à se prononcer sur :

- LA DESIGNATION des membres représentants OBC au sein du comité syndical du PETR Pays de Ploërmel, tel que décrit ci-dessus,
- L'AUTORISATION de la Présidente ou son représentant à signer tout document relatif à l'exécution de la présente.

Le Conseil Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 28/05/2026
Reçu en préfecture le 28/05/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260528-C_2026_042-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
La Présidente
Madame STRICOT Gaëlle

